

Niveau record pour les créations d'entreprises

En 2007, le nombre de créations d'entreprises a progressé de 21 %, ce qui place l'Alsace en tête des régions. Plus de 8 000 nouvelles unités ont été créées, atteignant ainsi un niveau record pour l'Alsace. Ce dynamisme touche les deux départements et tous les secteurs, y compris l'industrie, généralement moins propice à la création.

Après une pause en 2005, les créations d'entreprises à siège alsacien sont en hausse pour la deuxième année consécutive. En 2007, 8 160 nouvelles entreprises ont été enregistrées dans la région. Les créations, définies selon le nouveau concept (cf encadré page 17), ont progressé de 21 % par rapport à 2006. Cette augmentation est supérieure à la hausse nationale de 14 % et place l'Alsace en tête des régions. Le taux de création s'établit à 11,8 %, soit 0,8 point de plus que celui de la France entière.

Le Haut-Rhin très dynamique

L'accroissement des créations est particulièrement vif dans le

Haut-Rhin. Près de 3 000 entreprises ont été créées, après 2 300 en moyenne les deux années précédentes. Cette hausse, de 26 %, se concentre essentiellement dans les activités commerciales et les services. Le Bas-Rhin poursuit sur sa lancée de 2006. Avec près de 5 200 installations, la progression se renforce et atteint 18 % en 2007.

Forte hausse des créations dans l'industrie

Tous les secteurs d'activité contribuent à ce dynamisme. La plus forte augmentation est observée dans l'industrie (+41 %). Dans ce secteur qui occupe une part modeste dans la création d'entreprises, 460 nouvelles unités ont été créées en 2007, contre environ 300 par an au cours des cinq dernières années.

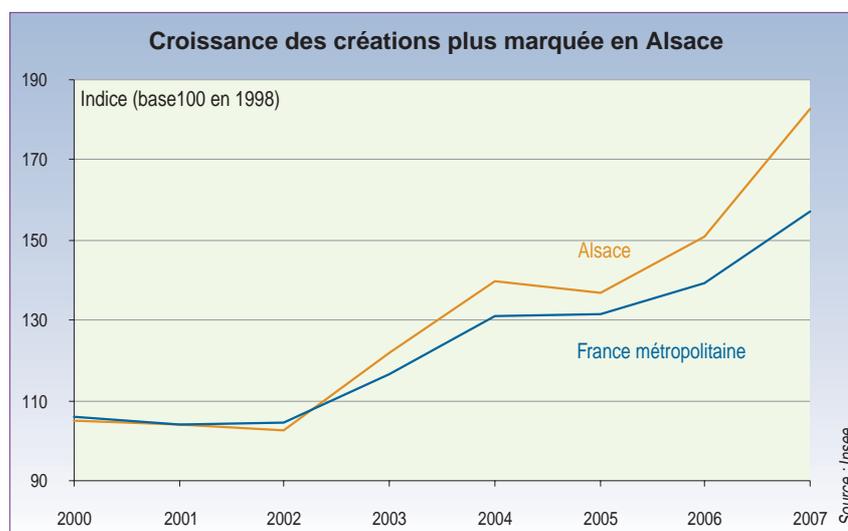
Le taux de création est le rapport entre le nombre de créations enregistrées une année et le nombre d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

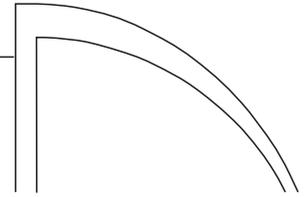
Le nombre de créations s'est surtout accru dans la métallurgie et la transformation des métaux. Le thème du développement durable est porteur : plus de quatre nouvelles entreprises sur dix créées dans le secteur font de la récupération de matières recyclables.

L'installation d'entreprises artisanales d'équipements du foyer est également une activité motrice pour la création d'entreprises industrielles.

Le commerce, principal secteur créateur

Le commerce reste le secteur le plus créateur. En 2007, un peu plus





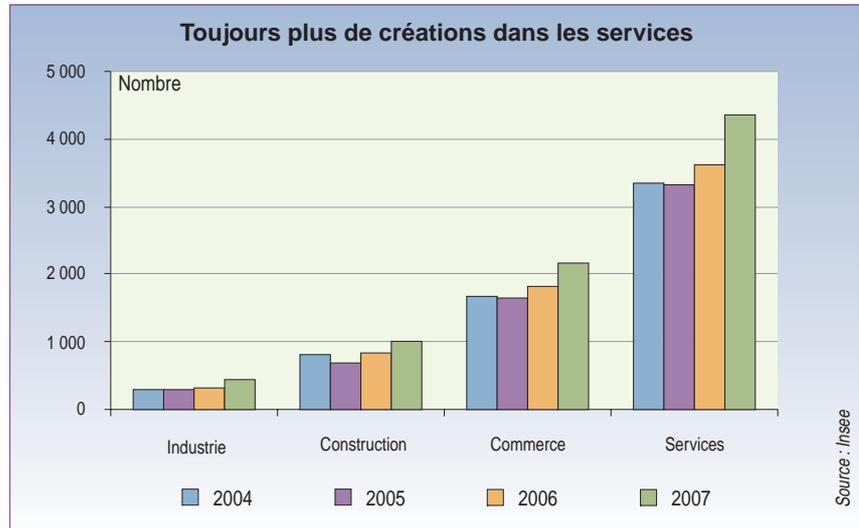
de 2 200 entreprises commerciales ont été créées, soit 27 % des nouveaux projets de la région. La majorité de ces entreprises sont fondées dans le commerce de détail. Dans cette activité, le nombre de créations a progressé de 21 % par rapport à 2006.

Avec 245 nouvelles entreprises, les commerces à prédominance alimentaire sont les plus dynamiques du secteur. De même, les activités hors magasin continuent à se développer : le commerce non alimentaire sur éventaires et marchés, à l'origine de 240 créations (+21 %), et les entreprises de vente à distance (130 créations) participent de façon notable au développement du commerce de détail.

Rebond dans les services aux entreprises

En 2007, plus de la moitié des créations l'ont été dans les services. Après une pause en 2005 et 2006, les services aux entreprises retrouvent un nouvel élan (+20 %). Une création sur cinq s'inscrit dans ce secteur en Alsace, secteur dans lequel un peu plus de 1 200 nouveaux projets relèvent des activités de conseils et assistance (+20 % en 2007).

Dans les services aux particuliers, près de 1 100 créations sont enregistrées, grâce à la vitalité de l'hôtellerie-restauration et des services personnels (coiffure, soins corporels...). Dans ces activités, le nombre de nouvelles entreprises a progressé de 25 %. Cette année encore, le secteur de la construction a bénéficié d'un



contexte favorable. Plus de 1 000 nouvelles entreprises ont été créées en Alsace, soit une hausse de 21 % par rapport à 2006. Le bon niveau d'activité dans la construction de logements a favorisé l'installation de nouvelles entreprises dans le second œuvre (peinture, plâtrerie, menuiserie, installations électriques...).

84 % des entreprises créées sans salarié

Seules 16 % des nouvelles entreprises créées en 2007, soit 1 300 unités, comptent au moins un salarié au démarrage. Ces unités ont généré près de 3 400 emplois salariés et sont le plus souvent de petite taille.

Dans quelques activités, les créations se font plus fréquemment avec des embauches au départ. C'est notamment le cas dans l'industrie agroalimentaire, où 57 % des unités ont démarré avec des salariés, mais aussi dans la construction et dans

l'hôtellerie-restauration (36 % des créations).

En 2007, 3 300 chômeurs ont obtenu l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (Accre) pour finaliser leur projet. C'est 1 100 de plus qu'en 2006. Les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier de ces mesures ont été allégées. La progression du nombre des bénéficiaires, de 50% en Alsace, est très supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine (+38 %). Dans la région, ces entrepreneurs sont à l'origine de 4 créations d'entreprises sur 10.

Augmentation des défaillances d'entreprises

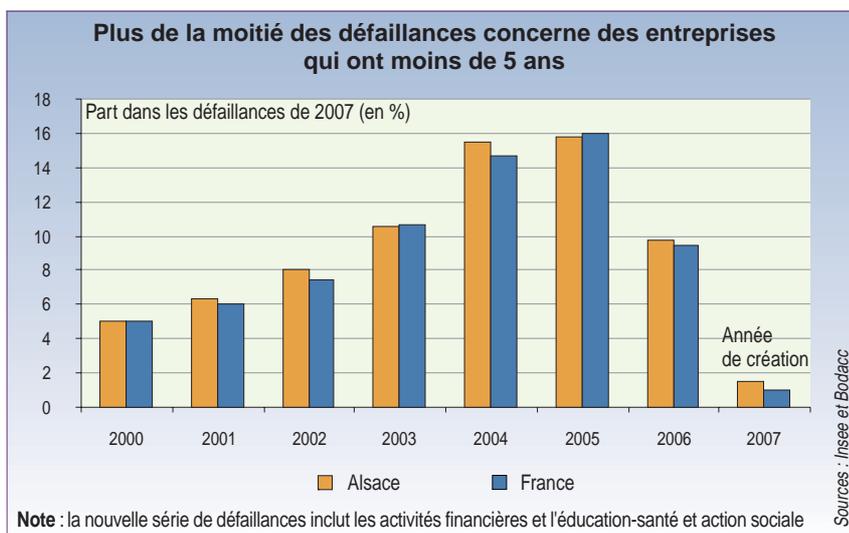
En Alsace, 1 189 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire en 2007. Le nombre de défaillances augmente de près de 9 % par rapport à 2006. La tendance est la même en France métropolitaine, avec une hausse qui s'élève à 6,5 %.

Dans le Bas-Rhin, la progression est de l'ordre de 4 %, alors qu'elle atteint 17 % dans le Haut-Rhin. Cette forte hausse s'explique par des dépôts de bilan nettement plus

nombreux qu'en 2006 dans le commerce (+45 %) et dans les services (+17 %). Les nouvelles structures sont particulièrement fragiles. Plus de la moitié

des entreprises mises en redressement judiciaire en 2007 ont été créées entre 2003 et 2007.

Stéphanie HÉRANT



Une nouvelle définition de la création d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprises a été modifiée. Elle s'appuie dorénavant sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons ; une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Sont comptabilisés :

- les créations d'entreprises correspondant à la création de nouveaux moyens de production (création ex-nihilo) ;
- les cas où l'entrepreneur reprend une activité après une interruption de plus d'un an ;
- les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise, c'est-à-dire si parmi les trois éléments qui concernent le siège de l'entreprise reprise - l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique, la localisation - deux ont été modifiés.

Un champ étendu : la nouvelle statistique de création d'entreprises recouvre désormais l'ensemble des activités marchandes hors agriculture : les activités financières et la location de biens immobiliers sont prises en compte.

Le bilan 2007 s'appuie sur la nouvelle série de données recalculées selon la nouvelle définition et le nouveau champ.